

# Appel de cotisation 2026

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026

**L'adhérent, membre actif de l'AFO, est un professionnel satisfaisant à tous les critères de moralité et de formation. L'affiliation à l'AFO est donc soumise aux conditions d'exercice de notre profession :**

- être en possession du DO d'un des établissements reconnus par le Ministère de la Santé et répondant aux critères de l'AFO
- être inscrit sur le répertoire RPPS
- avoir souscrit une assurance RCP couvrant l'exercice de l'ostéopathie
- respecter la déontologie et les référentiels de la profession

**Voici un rappel des objectifs de l'association :**

- fédérer les ostéopathes inscrits sur le répertoire RPPS
- regrouper les étudiants d'écoles d'ostéopathie agréées
- défendre les intérêts de ses adhérents
- veiller au maintien de la qualité de l'enseignement et de la prestation des actes dispensés
- promouvoir l'ostéopathie et son éthique
- développer et aider à la recherche en ostéopathie

**L'adhésion n'est effective qu'après acquittement de la cotisation annuelle.**

NOM	PRENOM	
<input type="checkbox"/> Cotisation adhésion AFO	<input type="checkbox"/> Année d'obtention du DO	<input type="checkbox"/> Tarif
<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année après obtention du DO	2025	120 €
<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année après obtention du DO	2024	180 €
<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année après obtention du DO	2023	240 €
<input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> année après obtention du DO	2022	300 €
<input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> année et + après obtention du DO	2021	360 €
<input type="checkbox"/> Étudiants 1 <sup>ère</sup> à 5 <sup>ème</sup> année	-	OFFERT
<input type="checkbox"/> En arrêt d'activité ou à l'étranger	-	70 €

Autorise l'AFO à publier les informations cochées ci-dessous sur le site de l'AFO : [www.afosteo.org](http://www.afosteo.org) et sur l'annuaire : <https://osteopathe.afosteo.org>

**La parution du cabinet principal sur :** <https://osteopathe.afosteo.org> est offerte aux Membres Actifs (cotisation de 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup> année) exerçant l'ostéopathie en France métropolitaine.

**Informations 1<sup>er</sup> cabinet :**

Adresse 1

Téléphone   Mobile

E-mail

Écrire à [afosteo@orange.fr](mailto:afosteo@orange.fr) pour personnaliser vos informations ou devenir administrateur de votre page annuaire.

## Option payante pour annuaires digitaux

- Souhaite prendre l'option référencement sur les annuaires partenaires Solocal : 12 €/mois en prélèvements ou 108 €/an.
- Souhaite publier une adresse supplémentaire sur l'annuaire digital : <https://osteopathe.afosteo.org> au tarif annuel de : 40 €
- Souhaite le référencement optimisé sur [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr) avec les options suivantes :  1 adresse : 420 €  
 2 adresses : 720 €

**Informations 2<sup>ème</sup> cabinet :**

- Adresse 2
- Téléphone   Mobile
- E-mail

**Cochez le mode de règlement choisi :**

- CB** : en 1 ou 3 fois sur le site sécurisé : <https://afo.assoconnect.com/collect/description/643311-d-cotisation-2026>
- chèque** : à l'ordre de l'AFO, adressé à AFO : 3 rue Ribot - 34000 Montpellier
- virement** : BPS Montpellier Arceaux - Ass Française d'Ostéopathie IBAN: FR76 1660 7003 3408 3212 4661 720 Code BIC: CCBPFRPPPPG
- prélèvements mensuels** avec renouvellement automatique  
Pour la première fois ou en cas de modification de coordonnées bancaires, envoyez le [mandat SEPA](#) de l'AFO avec votre RIB.

Contactez le secrétariat pour d'autres modalités.



**Les cotisations doivent être impérativement acquittées avant le 31/12/2026.** A défaut de paiement et sous réserves d'avoir contacté le secrétariat, l'adhésion à l'AFO pourra être suspendue sur décision du CA.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE